

Le Rassemblement démocratique du président de la République Nicos Anastasiades remporte les élections législatives à Chypre

Corinne Deloy

Résultats

Résumé :

Le Rassemblement démocratique (DISY), parti du président de la République Nicos Anastasiades, s'est imposé aux élections législatives qui se sont déroulées à Chypre le 22 mai avec 30,68% des suffrages et 18 sièges (- 2 par rapport au scrutin législatif du 22 mai 2011). Il a devancé le Parti progressiste des travailleurs (AKEL) conduit par Andros Kyprianou, qui a obtenu 25,67% des voix et 15 élus (- 4). Les communistes restent discrédités par leur gestion de la crise économique lorsqu'ils étaient au pouvoir (2008-2013).

Le Parti démocratique (DIKO), centre gauche, dirigé par Nikolas Papadopoulos, a pris la 3e place du scrutin avec 14,49% des suffrages et 8 sièges (- 1) devant le Mouvement pour la social-démocratie (EDEK) de Marinos Sizopoulos, avec 6,18% des voix et 4 députés (- 1).

4 «petits» partis seront également représentés dans la prochaine *Vouli antiprosopon* (Chambre des représentants), chambre unique du Parlement, qui sera donc particulièrement fragmentée : l'Alliance des citoyens (SP), qui a recueilli 6,01% des suffrages et 3 sièges ; Solidarité (KA), 5,24% et 3 élus ; le Parti vert-Coopération citoyenne (KO-SP), 4,81% et 3 députés. Enfin, pour la première fois depuis l'indépendance de l'île en 1960, un parti nationaliste, le Front national populaire (ELAM), fait son entrée au parlement avec 3,71% et 2 sièges.

L'île méditerranéenne est donc à son tour touchée par la vague populiste qui déferle en Europe.

Alors que le vote est obligatoire, la participation a été de loin la plus faible jamais enregistrée s'élevant à 66,49%, soit -12,21 points par rapport au précédent scrutin législatif du 22 mai 2011. « *La frustration à l'égard des élites et le sentiment que les élections législatives n'ont pas de réelle signification pourraient entraîner une très faible participation* » avait indiqué Hubert Faustmann, professeur d'histoire et de science politique à l'université de Nicosie avant le scrutin. « *J'exhorte chacun à exercer son droit à choisir un parti et un candidat. Quiconque s'abstient n'aura pas le droit de se plaindre par la suite* » avait averti le président Anastasiades après avoir rempli son devoir civique.

Résultats des élections législatives du 22 mai 2016 à Chypre

Participation : 66,49% (le vote est obligatoire à Chypre)

Partis politiques	Nombre de voix obtenues	Suffrages exprimés recueillis (%)	Nombre de sièges
Rassemblement démocratique (DISY)	107 824	30,68	18
Parti progressiste des travailleurs (AKEL)	90 206	25,67	15
Parti démocratique (DIKO)	50 924	14,49	8
Mouvement pour la social-démocratie (EDEK)	21 730	6,18	4
Alliance des citoyens (SP)	21 109	6,01	3
Solidarité (KA)	18 424	5,24	3
Parti vert-Coopération citoyenne (KO-SP)	16 915	4,81	3
Front national populaire (ELAM)	13 041	3,71	2
Minorités			3
Autres	7 129	3,21	0

Source : http://www.ekloges.gov.cy/English/PARLIAMENTARY_ELECTIONS_2016/Islandwide

Chypre est sorti le 31 mars dernier du programme d'aide internationale que lui avait accordé en avril 2013 le FMI, l'Union européenne et la BCE. L'île a retrouvé la croissance en 2015 (1,4%) après 3 années de récession. « Pour les premiers mois de 2016, nous obtenons le meilleur taux de croissance de la zone euro à 2,7% et le chômage a baissé de 16% à 12% cette année » a souligné le président de la République Nicos Anastasiades.

L'ensemble des partis politiques, à l'exception du DISY, a mené campagne contre la politique menée au cours des 5 dernières années mais la population chypriote a cependant choisi la stabilité et a, une nouvelle fois, accordé sa confiance à l'équipe sortante.

Le président de la République Nicos Anastasiades, qui, contre l'avis de son parti, avait appelé en 2004 à voter

« oui » au référendum sur le plan de l'ONU qui proposait la création d'une République unie de Chypre sous la forme d'une confédération de deux Etats constituants largement autonomes [1], aimerait être l'homme qui résoudra enfin la question du kipriako (réunification de l'île, divisée depuis juillet 1974).

Les négociations en cours restent cependant bloquées par la question des compensations qui seraient accordées aux Chypriotes expulsés de leurs propriétés par les turcophones en 1974 et par les difficiles relations avec la Turquie.

Le chef de l'Etat Nicos Anastasiades a pourtant affirmé au début de cette année que l'île serait réunifiée avant la fin de son mandat (février 2018). Les négociations entre les deux parties de l'île doivent reprendre le 27 mai prochain.

Retrouvez l'ensemble de nos publications sur notre site :

www.robert-schuman.eu

Directeur de la publication : Pascale JOANNIN

LA FONDATION ROBERT SCHUMAN, créée en 1991 et reconnue d'utilité publique, est le principal centre de recherches français sur l'Europe. Elle développe des études sur l'Union européenne et ses politiques et en promeut le contenu en France, en Europe et à l'étranger. Elle provoque, enrichit et stimule le débat européen par ses recherches, ses publications et l'organisation de conférences. La Fondation est présidée par M. Jean-Dominique GIULIANI.

1. Le plan Annan avait été rejeté par 75,83% des électeurs de la République de Chypre mais accepté par 65,90% de ceux de la partie Nord du pays.